



3^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi, 18 juin 2020, 19 h

Par visioconférence, à huis clos

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Serge Rousseau	Trésorier
M ^{me} Marie-Ève Lacroix	Administratrice
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M. Martin Blanchette	Administrateur
M. Pierre Gagnon	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Michel Lagacé	Administrateur
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

3^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 18 juin 2020, 19 h

Par visioconférence, à huis clos

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 18 février 2020	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal du 18 février 2020	19 h 10
5.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 30
6.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 45
	<ul style="list-style-type: none">• Boulevard de la Chaudière• Livre d'or• Sécurité• Table de concertation vélo• Environnement et protection de la nature• Golf de Cap-Rouge – Développement potentiel	
7.	Fonctionnement	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none">• Information et communication<ul style="list-style-type: none">- Assemblée générale annuelle• Trésorerie	
8.	Divers	20 h 20
9.	Levée de l'assemblée	20 h 30

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président M. Louis Martin ouvre la séance à 19 h 01. Il souhaite la bienvenue aux participants présents en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Le sujet *Sentier parc Noirefontaine* est ajouté au Point Divers.

Résolution CQCR-20-CA-10

Sur proposition de M^{me} Nathalie Gagné, appuyée par M. Serge Rousseau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2020

Résolution CQCR-20-CA-11

Sur proposition de M. Philippe Moussette, appuyée par M. Martin Blanchette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2020

Rencontre avec M. Jérôme Nadeau : Les administrateurs tiennent à cette rencontre pour discuter d'ajustements à court terme dans le secteur de la Chaudière, et ce, même si le projet Vision Chaudière a été présenté.

Agrile du frêne : On propose une présentation Zoom avec les citoyens à l'automne prochain.

Pôle La Chaudière : Une consultation en ligne, sous forme d'un atelier participatif, a eu lieu le jeudi 11 juin 2020, à 19h. Il y a possibilité de remplir un questionnaire en ligne jusqu'au 23 juin 2020.

Inondations – secteur rues des Carougeois et Jean-Charles-Cantin : La représentante du Regroupement des propriétaires a adressé une correspondance à M^{me} Isabelle Dubois (directrice de l'Arrondissement à la Ville) lui demandant les types de travaux de correction réalisés et planifiés. On sait qu'une pompe temporaire avait été installée en avril pour parer au refoulement des eaux. Heureusement tout a bien été au printemps, pas de dégâts chez les sous-sols des citoyens. À cause de la COVID-19, des travaux ont été reportés. La rencontre prévue entre les citoyens et la Ville n'a pas encore eu lieu.

Aménagement du parc Robert-L.Séguin/rue Josie-Quart : M. Serge Rousseau s'était entretenu avec M. Mustapha Ramdani à la Ville en mai dernier, et une plantation d'arbres devait se faire à cet endroit ainsi que la destruction de végétaux à l'aide d'une bâche. Or, jusqu'à maintenant rien n'a été fait. M. Rousseau fera un suivi.

Un membre rappelle qu'un budget avait été octroyé par le CQ il y a quelques années, pour améliorer l'aménagement paysager dans ce secteur du sentier de la rivière du Cap Rouge. Le membre se demande si ce n'était pas précisément à cet endroit que les plantations devaient être réalisées. M^{me} Priscilla Lafond fera un suivi.

Pétition pour une piscine extérieure : Il n’y a pas de nouvelles. Le dossier est toujours en analyse.

Passerelle piétonne de la rue Émélie-Chamard à la route Jean-Gauvin : Il n’y a pas de nouvelles. L’analyse du dossier est toujours en cours.

Intersection des rues Edward-Steveley et Joseph-E.-Bédard : Deux panneaux « Arrêt » ont été ajoutés le 1^{er} juin dernier, suite à la demande de quelques citoyens. Les membres sont heureux de cette amélioration liée à la sécurité.

Politique de participation publique : Le dossier est vu positivement par le CQ. M. Louis Martin projette à l’écran les faits saillants du projet de politique entre autres les fonctions des conseils de quartier. L’échéancier quant aux différentes étapes du dossier sera revu par la Ville.

5. PÉRIODE D’INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Marie-Josée Savard est absente ce soir.

M^{me} Anne Corriveau aborde les sujets suivants :

- 1) 4 panneaux « Arrêt » : Tel que mentionné précédemment, la signalisation a été changée rapidement. M^{me} Corriveau a discuté avec la citoyenne qui a fait la demande et elle est très heureuse.
- 2) Inondations – secteur rues des Carougeois et Jean-Charles-Cantin : Au printemps, il n’y a pas eu de nouveaux incidents dans ce secteur à la suite de certains correctifs apportés par les employés de la ville. Les analyses se poursuivent.
- 3) Pétition pour une piscine : Il y aura bientôt une rencontre entre la directrice de l’arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et la citoyenne responsable de la pétition.
- 4) Réaménagement boulevard Chaudière (secteur avenue Le Gendre et rue Joseph-E.-Bédard) : Les travaux commenceront au début de juillet. Il n’y a pas de rencontre d’information citoyenne prévue, seulement des accroche-portes.
- 5) Centre d’exploitation et d’entretien du tramway : Pas de nouvelles informations à ce sujet.
- 6) Vision Chaudière : La consultation en ligne, sous forme d’atelier participatif, a regroupé près de 90 participants.
- 7) Développement Club de golf Cap-Rouge : Le dossier étant très sensible, la conseillère M^{me} Marie-Josée Savard tient à une rencontre en présentiel entre les citoyens et la Ville. Le dossier est donc en attente jusqu’à ce que ce type de rencontre soit possible.
- 8) Vision de l’habitation : Les citoyens ont jusqu’au 30 juin pour se prononcer sur le projet. Voir les détails sur le site Web de la Ville.
- 9) Terrain d’Anacolor : Pas de développement.
- 10) PIIA (Plan d’implantation et d’intégration architecturale) : Une séance d’information en ligne a eu lieu le 8 juin pour présenter le projet de règlement. Pour plus de détails, voir le site Web de la Ville.
- 11) Stationnement abusif Plage Jacques-Cartier : Des blocs de béton ont été ajoutés. Des administrateurs suggèrent un mobilier urbain additionnel dans le futur. Ils notent

aussi des problèmes de cohabitation cyclistes/piétons dans le secteur. M^{me} Corriveau suggère d'appeler au 311 pour demander si des réparations comme l'élargissement de l'asphalte serait possible.

- 12) Plomb : La Ville a lancé un programme pour éliminer tout branchement en plomb du côté des propriétaires. Le nombre de résidences affectées dans le quartier de Cap-Rouge n'est pas connu.
- 13) Communiqués : Plusieurs communiqués sont parus pour annoncer les rues festives, la tenue de BBQ et la permission d'alcool dans les parcs, l'ouverture de piscines et jets d'eau, ... M^{me} Corriveau invite les administrateurs à consulter ces divers communiqués.
- 14) Aménagement du parc Provancher : Un récent sommaire décisionnel autorise une somme de 129 313,84 \$ pour l'aménagement du parc Provancher.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Boulevard de la Chaudière :

Résidence L'Envol : Une rencontre de la majorité des administrateurs du conseil de quartier avec des responsables de la résidence L'Envol a eu lieu le dimanche 8 mars 2020. Il y a eu visite des lieux et discussions sur un sondage à venir pour recueillir les besoins des résidents au sein de leur quartier. Aucune nouvelle à ce sujet mais compte tenu de la crise de la COVID-19, cela est compréhensible.

Probablement lors de la construction, deux clôtures ont été installées derrière le bâtiment, tout près de la berge de la rivière (mais on ne sait pas par qui). La direction de la résidence a contacté le conseil de quartier demandant de l'aide pour les retirer. Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) a été interpellé par le CQ afin d'examiner la possibilité de les enlever, même si ça implique du trafic pédestre supplémentaire sur le terrain de la résidence.

En ce temps de pandémie, M. Pierre Gagnon a offert ses services pour faire les commissions de certains résidents de l'établissement. Cependant il n'a reçu aucun appel.

Réaménagement du boulevard près du parc Chaudière : Les citoyens du secteur ont été informés de travaux à venir de la mi-juin à la mi-septembre 2020. Il n'y a aucune indication sur les plans d'une traverse piétonnière prévue à l'entrée du parc Chaudière ou de la conservation de celle à la rue Joseph-E-Bédard. M. Louis Martin fera un suivi.

Vision Chaudière : Il s'est tenu une consultation publique en ligne, sous forme d'atelier participatif, le 11 juin dernier. Réunis par groupe, des membres présents ont eu la perception d'un projet déjà tout décidé par la Ville. La prochaine étape accueillera des discussions en ligne avec les principaux acteurs du milieu avant l'été.

Tramway - Centre d'entretien unique : Suite à un article paru dans les médias informant que le Centre d'entretien et d'exploitation du tramway prévu au terminus Le Gendre sera le seul du projet, donc plus gros, certains membres se montrent inquiets sur la

localisation et la dimension du bâtiment. Ils anticipent des impacts sur l'augmentation du gabarit du bâtiment, le bruit environnant et la pollution visuelle.

Résolution CQCR-20-CA-12

Objet : Inquiétude au sujet du Centre d'entretien et d'exploitation du tramway prévu au terminus Le Gendre

ATTENDU QUE lors de l'annonce du réseau structurant en mars 2018, la Ville de Québec a annoncé son intention de construire deux Centres d'entretien et d'exploitation (CEE) du tramway, le secondaire à Limoilou et le principal à Cap-Rouge;

ATTENDU QUE le terminus ouest du projet de tramway sera positionné dans le secteur Chaudière de Cap-Rouge, qui est présentement un vaste territoire combinant principalement des terrains vacants (dont certains sont contaminés), des terrains sous ententes de conservation avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et des commerces de grande surface;

ATTENDU QUE la Ville est présentement en train de travailler à une vision d'aménagement pour le secteur Chaudière, en y privilégiant un « réel milieu de vie de type TOD, mixte et diversifié ». Ceci combinera du développement résidentiel et commercial, des secteurs d'emploi (par exemple: haute technologie) ainsi que la conservation de milieux naturels tout en continuant de « Soutenir l'implantation du nouveau réseau structurant de transport en commun » ;

ATTENDU QUE selon les informations actuellement disponibles sur les sites du Réseau Structurant et du BAPE, il apparaît que le CEE sera positionné au sud du IKEA, à gauche de la rue Mendel, environ au centre entre l'avenue Blaise-Pascal et le boulevard de la Chaudière. Selon le « Concept d'organisation spatiale pour discussion » présenté par la Ville lors de la consultation sur la Vision du secteur, ceci le met voisin d'un parc/espace vert, d'un développement résidentiel, d'un usage institutionnel (à définir) et du développement mixte de type Transit Oriented Development (TOD);

ATTENDU QUE dans un communiqué de la Ville daté du 11 juin 2020, on annonce le « Retrait du CEE secondaire » à Limoilou;

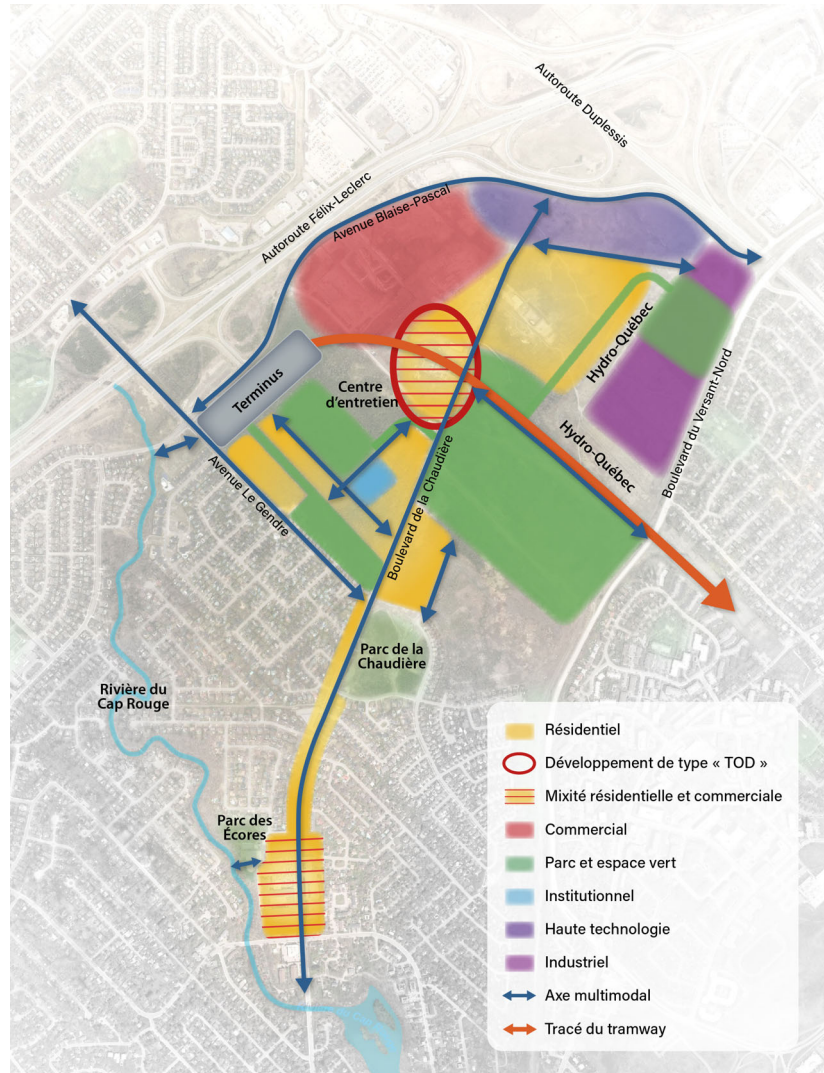
ATTENDU QUE dans un article du journal *Le Soleil* du 11 juin 2020, on cite le directeur du projet M. Daniel Genest disant « le gabarit du centre principal d'exploitation et d'entretien de la rue Mendel dans le secteur Chaudière devra être augmenté pour répondre aux besoins d'entretien » ;

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Cap-Rouge :

- informe la Ville de Québec de ses préoccupations au sujet du Centre d'entretien et d'exploitation du tramway prévu au terminus Le Gendre, spécifiquement au niveau :

- de la localisation prévue
- de l'augmentation du gabarit
- des impacts nuisibles (bruit, pollution visuelle) pour les secteurs voisins, probablement principalement résidentiels

- souhaite que la Ville reconsidère l'emplacement du CEE dans le cadre de la Vision Chaudière, notamment dans les zones pensées pour un usage industriel (parc industriel Copernic).



« Concept d'organisation spatiale pour discussion » présenté par la Ville

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Terminus : Force est de constater qu'il y aura beaucoup de stationnements dans le secteur équivalant à un grand espace d'asphalte.

Contribution du Club Lions au parc Chaudière : La suggestion d'un préau, retenue par tous, semble plus compliqué que prévu. La demande d'une subvention auprès de l'Association des dermatologues afin de payer la base de béton et l'achat de tables à pique-nique a été refusée. Les membres du CQ ne sont pas prêts d'oublier cette idée. D'autres démarches seront entreprises pour mener à bon port la concrétisation de l'idée.

Livre d'or : Les administrateurs ont voté pour trois récipiendaires dans les catégories Communautaire, Carrière et Groupe. La remise des prix et tous les détails de la cérémonie sont à déterminer, suite au report de l'assemblée générale annuelle (AGA).

Sécurité : M. Serge Rousseau a assisté à la présentation de Solidarité familles et sécurité routière au CQ Des Châtelers. Il en est ressorti déçu. Il croyait obtenir des idées de projets mais finalement l'organisme cherchait à offrir ses services.

M^{me} Marie-Ève Lacroix mentionne que la sécurité autour de l'école primaire Marguerite-d'Youville est à améliorer. M. Rousseau contactera le conseil d'établissement de l'école et organisera une rencontre afin de discuter des problèmes.

Table de concertation vélo (TCV) : Une réunion s'est tenue le 20 mai. Selon les notes du représentant du CQ à la Table, qui est absent ce soir, il s'avère que suite au confinement et à la popularité du vélo qui s'en est suivi, la TCV a fait plusieurs activités de sensibilisation auprès de la Ville sur les aménagements pour cyclistes.

Environnement et protection de la nature : M^{me} Nathalie Gagné a assisté à la rencontre du Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025. C'était intéressant comme échanges, mais elle constate que le sujet est très vaste (de l'agriculture en bâtiment jusqu'aux jardins communautaires) et ambitieux.

Golf de Cap-Rouge : M^{me} Sylvie Roy explique les derniers développements dans le dossier. Voir annexe.

7. FONCTIONNEMENT

Information et communication :

Tableau des résolutions : Ce sujet est reporté à une prochaine rencontre.

Hivernales : M. Martin Blanchette remercie les administrateurs ayant participé bénévolement à l'événement. Il informe qu'il ne sera dorénavant plus de l'organisation de cet événement. Les Hivernales ont reçu plus de 1 000 visiteurs, ont offert plusieurs activités gratuites et ont eu 10 commanditaires locaux. Six organisations sont impliquées. Il n'y a pas beaucoup d'organismes prêts pour reprendre l'activité. Il faudra voir cet automne ce qui arrive de cette activité.

Projet Piano-Club Lions : Le Club Lions a demandé au CQ s'il était possible d'offrir un espace musique avec piano sur le territoire du Cap-Rouge. Suite à des vérifications auprès de la Ville, on rapporte malheureusement des impacts négatifs soit : les plaintes de citoyens quant au bruit occasionné et l'entretien de cet espace. M^{me} Sylvie Roy communiquera ces informations au Club Lions.

Vision de l'habitation : Une consultation en ligne avait lieu le 4 juin dernier.

Assemblée générale annuelle (AGA) : Elle aura lieu en octobre prochain.

Stationnement abusif Plage Jacques-Cartier : Des blocs de ciment ont été installés pour prévenir le stationnement sur le terrain gazonné. Le lieu est sous surveillance par la Ville.

Panneaux d'arrêt supplémentaires à l'intersection de l'avenue Robert-L.-Séguin et de la rue du Capitaine-Bernier : Suite à une étude de la circulation, la Ville a installé le 15 juin dernier de nouveaux panneaux d'arrêt.

Tramway-BAPE : Suite à une suggestion du groupe « J'ai ma Passe », qui coordonne une campagne indépendante de soutien au réseau structurant, et qui a demandé au CQ d'appuyer le projet du tramway, les membres discutent de la pertinence de soumettre un mémoire de soutien au projet lors des audiences du BAPE. La majorité des membres du C.A. sont d'accord avec le projet de tramway, tout en soulignant l'importance que la Ville prenne en compte les opinions des citoyens et les suggestions proposées. C'est pourquoi ils souhaitent faire part de leurs commentaires à l'intérieur d'un mémoire. M^{me} Sylvie Roy accepte d'aider à la rédaction du mémoire. Il sera ensuite soumis aux membres pour approbation.

Résolution CQCR-20-CA-13

Sur proposition de M^{me} Marie-Ève Lacroix, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, il est résolu dans le cadre des audiences du BAPE, de préparer un mémoire exprimant le soutien par le conseil de quartier du Cap-Rouge relativement à la venue du tramway, tout en faisant valoir les préoccupations liées au bruit, à l'augmentation de la circulation et autres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Modification du PIIA (Plan d'intégration et d'implantation architecturale) : Une séance d'information publique a eu lieu le 8 juin dernier. La période de consultation pour soumettre différents commentaires a lieu du 8 au 23 juin 2020.

Branchements d'eau potable en plomb : Sujet discuté précédemment.

Application 311 : Une nouvelle application pour faciliter l'acheminement des demandes au 311 a été lancée.

Lettre Fédération d'aide à l'athlète carougeois (FAAC): La remise printanière des bourses est reportée à l'automne prochain.

Trésorerie : Le trésorier M. Serge Rousseau informe d'un solde bancaire à ce jour de 1 360,66 \$.

Le chèque remis à la Maison des Jeunes a finalement été encaissé.

Une question est adressée à M^{me} Priscilla Lafond concernant l'octroi d'un 3 000 \$/CQ dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière. M^{me} Lafond fera un suivi.

Résolution CQCR-20-CA-14

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M^{me} Sylvie Roy, il est résolu de rembourser un montant de 13 \$ à M. Louis Martin pour des frais de stationnement, lors d'une présentation du maire portant sur la Vision de l'habitation au Centre des congrès de Québec, au mois de mars dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-20-CA-15

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M. Pierre Gagnon, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. DIVERS

Sentier parc Noirefontaine : M^{me} Marie-Ève Lacroix informe qu'un sentier très apprécié des randonneurs, reliant le parc Noirefontaine (secteur Érable Rouge) et le marais Isabelle/pistes de vélo hors route, est maintenant interdit d'accès par des propriétaires résidant dans le développement Domaine Le Gendre, au bas de la falaise Versant-Nord. Ces derniers ont bloqué le sentier pour empêcher les randonneurs de circuler sur leur terrain.

Après quelques discussions, on relève qu'une partie de ce sentier est bel et bien située sur des terrains privés, dont certains appartiennent au CN. M^{me} Sylvie Roy fait part d'une situation semblable le long du lac St-Augustin où le propriétaire d'un très grand terrain en bordure du lac a accepté que le sentier se poursuive dans le bas de son terrain pour permettre aux marcheurs de continuer leur randonnée. La ville de Saint-Augustin a installé des panneaux leur indiquant par où ils peuvent passer et le propriétaire a ajouté des pancartes précisant où l'accès leur est interdit. On suggère de faire mention de la problématique et de l'idée de déployer des efforts pour garder un accès pédestre au sentier dans le cadre des consultations portant sur la Vision Chaudière.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est demandée à 21 h 20 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Francine Lafrenière et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

Signé

Signé

Nathalie Gagné, secrétaire

Louis Martin, président

Annexe

Golf de Cap-Rouge (derniers développements)

Avec l'approbation de ses actionnaires, le conseil d'administration du Golf de Cap-Rouge a déposé à la Ville une demande de changement de zonage pour un projet de construction d'une tour de 15 étages (150 unités de condominium) qui s'érigerait à l'emplacement du club house actuel. Ce projet vient avec une servitude permanente de conservation du terrain de golf comme espace vert. Le Club demeurerait le propriétaire du golf.

Malgré cette servitude permanente de conservation, plusieurs citoyens s'opposent à un projet de cette envergure. Un sondage mené par le comité de citoyens formé pour surveiller ce dossier révèle que 89,3 % des 196 répondants (dont 192 habitant Cap-Rouge) sont contre ce projet et seulement 14,8 % croient que la proposition de servitude de conservation assurerait la pérennité de cet espace vert. Lors de rencontres et assemblées de même que par l'entremise de différents médias, plusieurs citoyens ont exprimé à la fois leurs craintes, désaccords et mécontentements face au projet proposé mais également leur volonté de contribuer avec la direction du Golf et la ville de Québec pour trouver une solution satisfaisante pour tous, garantissant la pérennité du Golf et de cet espace vert précieux. Le comité de citoyens s'oppose donc à la demande de changement de zonage mais souscrit à l'intention derrière l'idée de servitude de conservation. Le comité voudrait toutefois des garanties légales en ce sens, c'est-à-dire l'assurance que la Ville accepterait cette éventuelle responsabilité d'entretien et de mise en valeur de l'espace vert.

La Ville a alors décidé, avant d'étudier la demande de changement de zonage et de construction, de mener une démarche de participation publique en amont du processus réglementaire requis, dans l'optique de sa nouvelle politique de consultation, avec toutes les parties prenantes du projet, afin d'en assurer l'acceptabilité sociale.

Le contexte actuel de la Covid-19 retarde cette démarche de participation publique. Ce délai fait dire aux administrateurs du Golf de Cap-Rouge que le projet pourrait être retardé d'un an; ce qui fragilise encore davantage la situation financière du Golf. Dans ces circonstances, le C.A. du Golf a proposé aux actionnaires le rachat de leurs actions (200 \$/action pour les 5000 actions), avec l'appui financier du Groupe Tanguay, promoteur du projet. Les actionnaires ont jusqu'au 19 juin 2020 pour accepter ou rejeter l'offre. La vente des actions ne semble pas acquise au moment où on se parle; 2800 actions/5000 sont détenues par des non-membres du Club de golf de Cap-Rouge.

Compte tenu que la Ville a décidé d'aller en consultation publique pour ce projet et compte tenu que cette consultation a été retardée à cause de la Covid-19, les membres du C.A. du Golf croient que dans ce contexte, le projet sera retardé d'un an; ce qui continue de fragiliser la situation financière du Golf. Le Club de golf a donc demandé au groupe Tanguay de les appuyer financièrement pour le rachat des actions pour tous les membres actionnaires.